

Communiqué de presse

Crans-Montana, le 26 février 2018

Déclaration suite à l'article du Nouvelliste paru en ligne le 18.02.2018 et au format papier le 19.02.2018.

La société de remontées mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA confirme que Monsieur Philippe Magistretti conserve sa position d'administrateur délégué de CMA SA et de président du conseil d'administration. Ainsi, il continue de diriger la société avec la pleine confiance de Monsieur Radovan Vitek et du groupe CPI, tout en participant activement au développement de plusieurs projets à portée médicale et paramédicale.

Monsieur Frédéric Boson a quitté quant à lui ses fonctions à la tête de CMA Immobilier en date du 19.02.2018. Les rapports entre M. Boson et CMA SA se poursuivent sur d'autres mandats.

Contact :

Leslie Taverney
Marketing & Communication
Crans-Montana Aminona (CMA) SA
Rte des Barzettes 1
3963 Crans-Montana
lestav@mycma.ch
027 485 89 17
www.crans-montana.ch/cma